

**Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société et
de la Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du
Mardi 24 avril 2012 matin**

04 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "la brucellose qui touche plusieurs exploitations dans notre pays" (n° 11130)

04.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Monsieur le président, madame la ministre, vous avez déjà donné des éléments de réponse à cette question en première partie, notamment pour ce qui concerne l'évolution au niveau des analyses et des fermes touchées. Grâce à ces analyses, trois foyers secondaires, directement liés au premier cas, ont été mis en évidence.

Madame la ministre, je souhaiterais encore obtenir quelques informations plus précises. Endéans quel délai un agriculteur peut-il obtenir de manière certaine l'information selon laquelle les résultats de la mise en culture sont positifs ou négatifs? Certaines bêtes contaminées provenaient d'une pâture de la commune de Burdinne. Qu'a-t-il été fait à ce niveau pour s'assurer que le foyer ne se situe pas dans la province de Liège?

04.02 **Sabine Laruelle**, ministre: (...)

04.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Je vous transmets, madame la ministre, les questions que se posent la plupart des agriculteurs.

Pouvez-vous nous confirmer que le stock de produits pour la désinfection des exploitations touchées est bien disponible en suffisance? En effet, nous ignorons combien de fermes sont susceptibles de l'utiliser à l'avenir.

J'avais également des questions sur le système d'alimentation du Fonds sanitaire mais vous nous avez déjà éclairés sur ce point en première partie de commission. Nous sommes aujourd'hui rassurés car le Fonds est suffisamment approvisionné pour permettre à tous les agriculteurs d'être dédommés en cas de brucellose.

04.04 **Sabine Laruelle**, ministre: Madame Warzée, je vous remercie de poser cette question car un certain nombre de bruits courent, notamment en province de Namur. J'ai eu l'occasion, hier, de rencontrer les quatre agriculteurs dont on doit abattre le cheptel. Je vous rappelle que ce ne sont pas moins de 1000 bovins qui doivent être abattus (trois agriculteurs en province de Namur et un agriculteur de Ninove).

L'objectif était aussi de rassurer et de couper court à la rumeur. Le foyer se situe bien en province de Namur. Des bêtes étaient en pâture, notamment à Héron. Cette pâture est totalement isolée par des ruisseaux. Il n'y a donc aucun contact avec d'autres pâtures. Nous maintiendrons évidemment un système de surveillance.

Par contre, des agriculteurs tant en province de Liège que de la région de Ninove sont complètement bloqués. Je voudrais rassurer les Namurois. Il ne s'agit pas d'une focalisation. C'est un état sanitaire qui impose un certain nombre d'éléments. Tous les tests ont été effectués dans l'ensemble des provinces, où certaines exploitations sont également bloquées.

Quant au délai, il est différent selon les résultats. Le délai entre l'abattage du bovin et l'acheminement des organes pour analyse au laboratoire est de 48 heures. Les résultats relatifs à la brucellose ne peuvent être obtenus que dix jours après le début de la mise en

culture. Ce laps de temps est nécessaire pour nous assurer d'un résultat négatif. En ce qui concerne les cas positifs, ils peuvent déjà être révélés après deux ou trois jours.

Pour ce qui est des désinfectants, on entend beaucoup de choses. Il n'y a pas qu'un seul désinfectant, il en existe toute une liste, que vous trouverez à l'adresse internet suivante: <http://www.health.belgium.be/eportal/Environment/Chemicalsubstances/biocids/>.

Hier, j'étais en contact non seulement avec les agriculteurs mais aussi avec les organisations agricoles. Ils publieront probablement une nouvelle liste car celle qui est disponible sur le site n'est pas une liste de produits commerciaux. Nous ne pouvons pas lister les produits commerciaux, mais bien les matières actives. Parfois les agriculteurs éprouvent des difficultés en comparant une liste de matières actives avec une liste de produits. La Fédération wallonne de l'agriculture publiera vraisemblablement à nouveau une liste. Bref, plusieurs désinfectants sont disponibles.

J'ai également promis aux agriculteurs une clarification en ce qui concerne les délais. En effet, une désinfection a lieu avant un contrôle, mais quand pourront-ils réintroduire un troupeau dans leur exploitation? Ce point sera clarifié. C'était également l'intérêt de la réunion d'hier. De plus, je les ai rassurés au sujet de l'indemnisation. En effet, les éleveurs versent chaque année des cotisations à un fonds. L'utilisation est inférieure aux recettes engrangées en une année. Le secteur bovin affiche une réserve de 30 millions. Par conséquent, ce fonds est doté d'argent en suffisance.

Mon espoir, c'est que l'on s'arrête là. Mille bovins, c'est déjà beaucoup.

Pour ce qui concerne les tests, ils sont financés par l'AFSCA. Comme nous ne disposions pas de suffisamment d'argent, j'ai demandé et obtenu 1,8 million supplémentaire vendredi dernier. Ce montant sera d'ailleurs introduit via un amendement parlementaire.

Cela dit, ce problème provoque beaucoup de remous, ce que je peux d'ailleurs comprendre. Hier, les agriculteurs m'ont notamment interrogée sur Heron. Incommoder 50 000 agriculteurs pourrait malheureusement conduire à d'autres abattages, mais nous essayons de prendre la juste mesure. Nous nous efforçons de ne pas être excessifs mais la brucellose est malheureusement une maladie qui se répand très vite. Nous avons donc procédé à toutes les vérifications. Tous les bruits qui nous sont revenus ont fait l'objet d'une vérification. En effet, en période de crise, on pourrait passer à côté de quelques choses. Mais pour l'heure, tout a été fait.

J'ai également promis aux agriculteurs, dès qu'ils auront signé l'estimation du cheptel à abattre, qu'ils seraient indemnisés très rapidement par l'AFSCA. En effet, l'argent provient du Fonds mais c'est l'AFSCA qui paiera.

Je ne sais pas si vous avez vu le reportage, hier. On a augmenté l'indemnisation de 20 %, ce qui est conséquent. Mais quand vous êtes propriétaire d'une vache BBB pleine qui est reprise sur la liste, le plafond d'indemnisation est immédiatement atteint car il faut à la fois abattre l'animal et son petit.

Avec les organisations agricoles qui cogèrent le Fonds, nous examinons des propositions visant à améliorer l'indemnisation, notamment pour les veaux qui ne sont vraiment pas bien indemnisés. Dans certains cas l'augmentation pourrait atteindre 40 %. En matière de plafond, nous essayons de voir s'il n'est pas possible d'établir un différentiel entre les bêtes BBB inscrites et qui sont en gestation et les autres. En résumé, nous essayons de voir comment améliorer le système.

Mon espoir, si j'ai l'accord de mes collègues, c'est de prévoir une rétroactivité de ces

mesures au 1^{er} janvier 2012 pour que les agriculteurs concernés puissent en bénéficier.

Toujours est-il que les choses sont aujourd'hui sous contrôle. Nous attendons maintenant la deuxième batterie de tests.

Par ailleurs, nous allons procéder à un débriefing et c'est aussi notamment pour cela que j'ai rencontré les agriculteurs hier. En effet, il faut tirer les leçons de ces crises, notamment en termes de communication. Il faut savoir que, lorsqu'on vient annoncer à un agriculteur que son cheptel de 300 bêtes va être abattu, cela provoque chez lui un stress énorme.

Enfin, si d'autres bruits vous reviennent, n'hésitez pas à les signaler car des vérifications et des explications s'imposent.

04.05 Valérie Warzée-Caverenne (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour vos démarches.

Comme vous l'avez dit, dans toute exploitation agricole, il existe une dimension économique, mais également une dimension familiale et émotionnelle vu que tout le monde est impliqué.

Il est important de ne pas laisser courir les rumeurs. Des centaines d'exploitations sont touchées et il est capital de rassurer les agriculteurs. L'idée d'un débriefing est importante, car il nous aidera à éviter une crise à l'avenir.

Bien sûr, vous le disiez, la communication joue aussi un rôle important. Vous donnez une adresse de site internet, mais il faut encore traduire ce qui est dit à propos des produits; mieux vaut disposer d'une liste des produits autorisés et de permettre à l'agriculteur de se reconstruire dans les plus brefs délais lorsqu'il se trouve dans l'obligation d'abattre son cheptel.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.